

Commune d'Agnac

COMPTE RENDU
Réunion du Conseil Municipal
Du 03 Mars 2021

Membres Afférents au Conseil : 11

Membres en exercice : 11

Membres présents : 09

Présents : Corinne BERNIER, Marine BETAILLE, Danièle FELTRE, , Jacques LAFFITTE Guillaume POULIQUEN, Bruno RANZATO, Francine RANOUX, Alain SALSENCH, Pierrot TATAREAU,

Absents : Eric GASTALDELLO (pouvoir à Corinne BERNIER), Chantal TEYSSIER (pouvoir à Guillaume POULIQUEN)

Secrétaire de séance : Marine BETAILLE

Début de séance à 21 h

1. CR du Conseil municipal du 02 Février 2021

Le Conseil approuve le compte rendu du dernier conseil.

2. Compte Administratif :*** Examen et vote du 2020 : Budget Communal**

Le Conseil Municipal, le Maire s'étant retiré lors du vote, Après en avoir délibéré, vote le Compte Administratif de l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

| | | |
|----------|--------------------|-------------------|
| Dépenses | Prévu : | 287 182.00 |
| | Réalisé : | 112 291.38 |
| | Reste à réaliser : | 90 000.00 |
| Recettes | Prévu : | 344 461.00 |
| | Réalisé : | 93 113.77 |
| | Reste à réaliser : | 10 211.00 |

Fonctionnement

| | | |
|----------|--------------------|-------------------|
| Dépenses | Prévu : | 445 506.00 |
| | Réalisé : | 174 007.51 |
| | Reste à réaliser : | 0,00 |
| Recettes | Prévu : | 445 506.00 |
| | Réalisé : | 447 226.30 |
| | Reste à réaliser : | 0,00 |

Résultat de clôture de l'exercice

| | |
|-------------------|-------------------|
| Investissement : | -19 177.61 |
| Fonctionnement : | 273 218.19 |
| Résultat global : | 254 041.18 |

*** Examen et vote du 2020 : Budget Annexe Lotissement**

Le Conseil Municipal, le Maire s'étant retiré lors du vote, Après en avoir délibéré, vote le Compte Administratif de l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

| | | |
|----------|--------------------|-------------------|
| Dépenses | Prévu : | 151 557.52 |
| | Réalisé : | 121 674.94 |
| | Reste à réaliser : | 0.00 |
| Recettes | Prévu : | 151 557.52 |
| | Réalisé : | 0.00 |
| | Reste à réaliser : | 0.00 |

Fonctionnement

| | | |
|----------|--------------------|-------------------|
| Dépenses | Prévu : | 191 557.52 |
| | Réalisé : | 24 700.15 |
| | Reste à réaliser : | 0,00 |
| Recettes | Prévu : | 191 557.52 |

Réalisé : **24 700.15**
 Reste à réaliser : **0,00**

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : **-121 674.94**
 Fonctionnement : **0.00**
 Résultat global : **-121 674.94**

3. Compte de Gestion :

Examen et vote du Compte de Gestion 2020 : Budget Communal :

Le Conseil vote à l'unanimité le compte de gestion établi par le Trésorier de Miramont de Guyenne

Examen et vote du Compte de Gestion 2020 : Budget Annexe Lotissement

Le Conseil vote à l'unanimité le compte de gestion établi par le Trésorier de Miramont de Guyenne

4. Affectation des résultats 2020 :

* Budget communal

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2020

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : **62 073.14**
- un excédent reporté de : **211 145.65**

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : **273 218.79**

- un déficit d'investissement de : **19 177.61**
- un déficit des restes à réaliser de : **79 789.00**

Soit un besoin de financement de : **98 966.61**

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) **174 252.18**
 AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) **98 966.61**
 RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCÉDENT **273 218.79**
 RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT **19 177.61**

* Budget Annexe Lotissement

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2020

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un déficit d'investissement de : **121 674.94**

Soit un besoin de financement de : **121 674.94**

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT 121 674.94

5. Prévision Budgétaire

Le conseil municipal accepte la proposition de prêt soumise par Monsieur le Maire afin de faciliter le financement des investissements du budget 202. L'offre de la CEAPC pour un montant de 70 000.00 € sur 5 ans au taux fixe de 0.36% l'an est validé.

Ressources humaines : La participation communale pour le risque Santé et Prévoyance des agents sera envisagée et fera l'objet d'un point à l'ordre du jour d'un prochain conseil. Contrairement au

secteur privé, la participation employeur pour la couverture Mutuelle santé et prévoyance est facultative dans le secteur public. La plupart des collectivités l'appliquent afin de ne pas créer de disparité. Si la commune décide de participer à la protection sociale complémentaire de l'agent, l'agent devra adhérer à un contrat labellisé.

6. EPIDROPT / Approbation du Projet SAGE Dropt :

Mr Jacques LAFFITTE, Conseiller délégué au Syndicat EPIDROPT explique le contenu du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau ; un gros dossier d'entretien des barrages, des berges, Accès sur la bonne alimentation des rivières et des barrages, Surveillance de la qualité de l'eau. Le SAGE prévoit aussi l'entretien de l'Escoussou..

Le Conseil approuve le projet SAGE Dropt présenté, soumis à consultation administrative du 15/11/2019 au 15/03/2020, faisant l'objet d'une enquête publique à compter du 09/02/2021.

Travaux prévus sur la Bragueze suite à la demande Agnac lors de la rencontre à la mairie avec le technicien : budgétisé 29000€ dont 8700 CD47, 5800 région, 8700 Agence Eau Adour Garonne, 5800 syndicat DROPT. Il faut environ un an pour obtention accord subventions et appel d'offre ;

7. Commission de Contrôle des listes Electorales : Arrêté portant nomination des membres de la Commission Electorale :

Conseillers Municipaux : Titulaire, Marine BETAILLE, Suppléant, Jacques LAFFITTE

Délégués de l'Administration : Titulaire, Didier SACCHET, Suppléant, Marie France DE VIVIE

Délégués du Tribunal : Titulaire, Christine ZANDONA, Suppléant, Gil COQUELIN

Cette commission sera convoquée avant les prochaines élections.

Monsieur le Maire informe le conseil des dates des prochaines Elections des 13 et 20 Juin ; il faudra prévoir d'être disponible pour tenir les bureaux de vote.

Des plots pour installer les panneaux électoraux seront réalisés par l'équipe municipale.

8. Terrain du Pinqua et bornage

Le Conseil approuve le Projet d'acheter un terrain au lieu-dit « Pinqua » cadastré A 751 en partie en zone constructible d'une superficie de 53a 16 ca.

L'achat de cette parcelle permettra de dégager une superficie utile pour servir à la réalisation d'un équipement de protection incendie. Le reste du terrain sera revendu pour bâtir dans un secteur déjà construit.

Monsieur le maire porte à la connaissance du conseil l'offre de l'agence immobilière en charge de la vente pour un montant de 34000.00 € frais d'agence inclus.

Chemin d'accès au dernières Maison du Pinqua :

L'accès à ces maisons ((cinq habitations) se fait par un chemin privé dans le cadre d'une servitude. Pour faciliter l'accès à la collecte des ordures ménagères et au service incendie, la commune envisage de d'aliéner ce chemin privé. L'ensemble des propriétaires semblent en accord avec ce projet. Un rendez-vous a été organisé avec le géomètre 04/03 0à 14h30 pour définir l'emprise du chemin et la cession des riverains à la commune.

Enfouissement des réseaux : rencontre avec TE47, étude en cours. Eau 47, demande faite, étude en cours.

9. Protection Incendie :

Dossier en cours, découpe des terrains Cheyrou, Pinqua et Monfrange

Le Conseil décide d'accepter les devis proposés par la SAUR, comme suit :

| | | |
|---|-----------------------|------------------------|
| • Devis n° 317/20, remplacement d'un poteau Incendie N° 2 Au Bayle | HT 2292.10 € | TTC 2750.52 € |
| • Devis n° 340/20, Déplacement de poteaux incendie n° 5 et 6 Au Bourg | HT 3900.00 € | TTC 4680.00 € |
| • Devis n° 339/20, Pose d'un poteau Incendie au Conchou | HT 2745.61 € | TTC 3294.73 € |
| • Devis n° 338/20, Pose d'un poteau incendie à Grandscamps | HT 2745.61 € | TTC 3294.73 € |
| • Devis n° 337/20, Pose d'un poteau Incendie à Labarthe | HT 2788.61 € | TTC 3346.33 € |
| • Total des travaux : | HT 14 471.93 € | TTC 17 366.31 € |

10. Logement la Gare :

Le Conseil fixe le prix du loyer à 535 € à compter du 01 avril 2021.

Des travaux de rafraîchissement et de mise aux normes électriques sont à réaliser sur le Logement communal de La Gare. Le Conseil approuve le devis proposé pour les travaux électrique pour un montant de 3347.72 € HT.

Les travaux suivants : Cuisine à refaire, avec hotte, plan de travail, peintures. Salle de bains, remplacement lavabo, Volets et portails à repeindre plus extérieur gravier à étendre seront réalisés par l'équipe municipale. Le Maire remercie l'ensemble de l'équipe pour son investissement dans tous ces travaux d'entretien qui vont des peintures de la salle des fêtes en passant par la rénovation du bureau du maire et maintenant La remise en état du logement communal.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la pose des panneaux photovoltaïque décidé lors du mandat précédent va se réaliser courant du printemps 2021.

11. Création d'un « Service Locations Communales » avec option TVA

Le Conseil approuve la création de ce service qui permettra de récupérer la TVA sur de travaux réalisés sur les locations communales professionnelles.

12. Grenier du Local Technique : Choix des artisans grenier

Monsieur le Maire rappelle au conseil qu'il a été décidé de réaliser un grenier dans le local Technique – Garage en vu de remplacer le stockage du matériel entreposé dans le cabanon qui devra être démoli.

- Le Conseil après avoir examiné les propositions porte son choix sur le devis proposé par l'entreprise SARL RESTAURATION DU BATIMENT-BRESOLIN PASCAL, Le Rieu Lac Ouest, 24500 FONROQUE pour un montant HT 4200.00 €, TTC 5040.00 €

13. Eglises :

Iffour Saint Jean Baptiste : Les divers travaux permettant de finaliser l'accessibilité sont en cours.

Le Conseil accepte le devis proposé par FER METAL CONCEPT, Le Rébequet, 47800 SAINT PARDOUX ISAAC détaillé comme suit :

| | |
|---|-----------|
| • Fabrication et pose d'un portail Cimetière | 2790.00 € |
| • Fabrication et pose d'une grille en fer forgé fixe entrée de l'Eglise | 1595.00 € |
| • Total HT | 4385.00 € |
| • Total TTC | 5262.00 |

La Haie d'ormeaux sera enlevée et remplacée. Deux arbres seront plantés.

Agnac et Iffour : Réparations Vitraux, Deux artisans verriers d'art ont été sollicités pour établir un devis pour la remise en état des vitraux des Eglises. Lorsque le retour des deux propositions sera enregistré, le conseil pourra choisir l'artisan attributaire des travaux. Une collecte de fonds a été proposée par des habitants de la commune. Le conseil accepte cette proposition.

Agnac, Saint Saturnin : Toiture Porche, Plusieurs entreprises ont été sollicitées ; n'ayant pas reçu toutes les propositions, le conseil reporte sa décision.

14. Salle des Fêtes :

- Accessibilité Rapport final de l'APAVE : en attente de différentes actions (notices à faire parvenir par les artisans, ferme porte à poser, clapet CF1H, attestations éclairage, peinture blanche sur les contres marches de l'escalier qui va à la scène 1^{ère} et dernière en blanc)
- Vélux réparé suite à infiltration pluie réalisé par SARL Restauration du Bâtiment pour un montant de 805.00 € HT

15. Bureau du Maire et Tiers Lieux travaux

- * **Porte et Volet** : Monsieur le Maire soumet à l'avis du Conseil Municipal les devis reçus des entreprises consultées. Après en avoir délibéré, le conseil porte son choix sur le devis proposé par l'entreprise VALOGNES MENUISERIE, 1250 Impasse des Peupliers, 47800 SAINT PARDOUX ISAAC pour un montant HT 1841.28 €, TTC 2209.54 €

- * **Electricité, Alarme : Devis à étudier**

Le Conseil, après avoir examiné le devis proposé par Mr le Maire, :accepte le devis EIRL ZANCANARO, 2010, rue du Commandant Cousteau, 47800 MIRAMONT DE GUYENNE détaillé comme suit :

Aménagement locaux Mairie et Tiers

Ligne RJ45, Prise de courant, pavés Led, armoire de brassage, radiateurs Thermor Amadeus 2, fourniture du matériel et pose

Total HT 3 055.18 €

Total TTC 3 360.70 €

La décision concernant les alarmes se fera lors d'un conseil prochain.

16. Aménagement Abords Salle des Fêtes et Mairie :

- **Aménagement Paysager :**
Complétude du dossier pour la Sous-préfecture
Devis pour l'Etude de filière d'assainissement autonome

Monsieur le Maire expose au Conseil, que dans le cadre de l'aménagement extérieur des abords de la salle des fêtes et de la mairie, il y a lieu de réaliser une étude de conception de la filière d'assainissement non collectif.

Conseil Municipal après avoir examiné les devis reçus des entreprises consultées porte son choix sur le devis proposé par l'entreprise Cabinet BLZANQUI, Bureau d'Etudes Techniques, 62, avenue de Fumel, 47300 VILLENEUVE SUR LOT pour un montant HT 500.00 €, TTC 600.00 €

- **Ancienne Cantine**
Complétude du dossier par la sous-préfecture
Devis Mission architecte avec remise commerciale

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver le devis ainsi proposé

- | | |
|---------------------------------|-----------|
| - SARL Architecture AL GERMON : | |
| - Permis de Construire | |
| - Honoraires HT | 1250.00 € |
| - TVA 20 % | 250.00 € |
| - Total TTC | 1500.00 € |

17. PLU : Rencontre avec Adelaïde Ancelin, lundi 01 mars, à 14 heures.

Pour garder le contrôle de l'urbanisation de la commune, il faudra prendre position contre le transfert de compétences en matière de Plan Local d'Urbanisme. Cette délibération sera mise à l'ordre du jour du prochain conseil.

18. Les aînés de la commune :

La distribution de colis gourmands pour les personnes de plus de 70 ans est approuvée ; geste en rapport avec la situation sanitaire qui ne permettra pas d'offrir la participation de la commune au Repas des aînés, notamment.

19. Grange du Bourg « Maison des Associations » :

Le volet de la salle des Chasseurs est posé.

La Commune de Bourgougnague a adressé ses remerciements pour le prêt de la salle.

Reprise du dossier Mac Cullough : L'intervention de Monsieur Jacques LAFFITTE a permis de reprendre contact avec Mr Mac Cullough afin d'obtenir un document successoral, pièce manquante pour finaliser un échange de parcelles sur le site de la Grange du Bourg.

20. RPI : Transport scolaire :

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a demandé la création de point de montée supplémentaire à AGNAC, à La Gare compte tenu d'un nombre important d'élèves à la Région Nouvelle Aquitaine par l'intermédiaire de SIVU scolaire de la Vallée du Dropt.

Il faudra renouveler la demande avant la rentrée scolaire pour solliciter des points de montée sur trois emplacements (La Gare, Iffour et La mairie). Emplacement à prévoir pour stationnement du bus à La Gare

21. Cimetières :

Le Conseil prévoit de mettre à jour la gestion du cimetière pour faire l'état des lieux des reprises de concessions et prévoir l'agrandissement du Colombarium

22. Comptes rendus divers

CCPL du 24/02/2021

Conseil d'Ecole 01/02/2021

RPI 02/03/

23. Informations Diverses

- Distributions des containers jaunes et noirs réalisée en Février. Quelques problématiques de distance et de possibilité de retournement pour le camion de ramassage sont à solutionner.
- Rendez-vous avec le sous-préfet le 10 mars à 14 heures à Moustier
- MSA : Visite de l'Assistante sociale Mme DELMAS le 24/02/2021

- **Commission prospective CCPL le vendredi 05/03/**
- **Terrain du Bourg : Acte signé pour la Vente DESMARAIS DOS SANTOS**
- **CCPL : Bureau Communautaire (Maires) le 10 mars 17 :30 à la Salle des fêtes d'Agnac**
- **Ancien terrain assainissement du Lotissement près du Bourg : Sous-seing avec Mr JEU signé ; signature acte au cours de ce mois**

La séance est levée à 23 heures 45
Le Maire, Guillaume POULIQUEN

Le Secrétaire, Marine BETAILLE